

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, il est trop facile de poser ce genre de question. Le député a beau jeu de rappeler, par exemple, que des usines ferment leurs portes au Manitoba, au Québec et un peu partout. Naturellement, cela se produira dans diverses régions du pays, car c'est la rançon du progrès économique.

M. McGrath (Saint-Jean-Est): On peut se passer de cette sorte de progrès.

M. Lewis: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Je crois savoir qu'un ministre a le droit de répondre ou de ne pas répondre à une question; mais je veux bien être pendu si on lui reconnaît le droit de dire des lapalissades aux députés au lieu de répondre à la question. S'il ignore la réponse, qu'il l'avoue.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. La parole est à l'honorable député de Prince Edward-Hastings.

L'hon. M. Pepin: Je pose la question de privilège, monsieur l'Orateur. La question soulevée par l'honorable député date de six mois. Elle a été discutée à fond et a fait l'objet d'une enquête effectuée par deux ou trois ministères de l'État. Il est injuste de revenir sur des cas qui datent de six mois et de signaler que des fabriques ferment au Canada.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Je me demande si le débat entre l'honorable député et le ministre sur le rappel au Règlement ou sur la question de privilège serait très utile.

L'hon. M. Hees: Monsieur l'Orateur, je suis heureux d'être en mesure de rétablir le calme à la Chambre.

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Le député de York-Sud prend la parole au sujet d'une question de privilège.

M. Lewis: Monsieur l'Orateur, je regrette de ralentir ainsi les travaux de la Chambre, mais en ma qualité de député, je n'ai pas l'intention de passer sous silence ce genre d'observations.

Des voix: Oh, oh!

M. Lewis: L'accusation n'est pas justifiée. Cette affaire m'inquiète parce que la fermeture doit avoir lieu le 5 mars. Si le ministre ne peut rien faire pour l'empêcher, qu'il le reconnaisse tout simplement au lieu de faire de telles remarques.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Nous n'avons pas encore accompli grand-chose. La parole est au député de Prince Edward-Hastings.

* * *

LES PARCS NATIONAUX

L'AMÉNAGEMENT DE LA VALLÉE DE LA TRENT

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Le chiffre trois porte bonheur, monsieur l'Orateur. Puisque le ministre des Transports et le ministre des Affaires [M. Lewis.]

indiennes et du Nord Canadien sont tous les deux à la Chambre, puis-je adresser ma question à ce dernier? Puis-je savoir si la prise en charge par son ministère du bassin de la rivière Trent, qui relevait jusqu'ici du ministère des Transports, aux fins d'aménager cette belle région en un parc national est maintenant chose faite, et si on peut s'attendre à ce que les travaux commencent bientôt?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, le transfert n'a pas encore été effectué, mais nous espérons qu'il pourra l'être bientôt.

[Traduction]

M. l'Orateur: Passons à l'ordre du jour.

M. Peddle: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Depuis le début de la période des questions, je me suis levé à plusieurs reprises pour poser une question que j'estime fort importante. J'avais espéré que Votre Honneur considérerait ma brève intervention de tout à l'heure comme rien de plus qu'un simple réflexe provoqué par la question précédente.

M. l'Orateur: Il se peut que le député ait une question importante à poser. Je suis sûr que d'autres députés ont aussi des questions importantes à poser qui n'ont pu être abordées. Malheureusement, la période des questions est terminée. Le député pourrait, avec le consentement unanime de la Chambre, poser sa question s'il le désire. J'ai essayé de donner une chance à chacun des députés qui s'est levé. Un certain nombre de ceux à qui j'avais donné cette chance de poser des questions se levaient pour la deuxième fois; nous allions faire un deuxième tour. Je puis faire erreur, mais j'ai l'impression que le député a eu la parole au début de la période de questions. De toute façon, j'espère que sa question peut attendre jusqu'à lundi.

M. Peddle: Quand Votre Honneur dit espérer que ma question peut attendre, dois-je en conclure que si elle ne peut attendre, vous l'accepterez?

M. l'Orateur: Je veux bien l'accepter dès maintenant. Selon moi, l'honorable député devrait pouvoir poser sa question, même si j'avais l'impression de lui avoir accordé la parole au début de la période de questions.

Des voix: D'accord.

* * *

AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'UTILISATION DE LA BASE DE GOOSE BAY PAR L'AVIATION AMÉRICAINE—LE RENOUVELLEMENT DU BAIL

M. Ambrose Hubert Peddle (Grand Falls-White Bay-Labrador): Je sais gré à la Chambre de son indulgence. Ma question s'adresse au premier ministre suppléant en sa qualité de secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Comme l'aviation américaine a annoncé qu'elle réduirait de 40 p. 100 son effectif à Goose Bay, le ministre peut-il